

# SYNDICATS DES DOUANES DE CHAMPAGNE- ARDENNE

## CFDT- CGT - FO - SNCD -SOLIDAIRES-UNSA-

Le lundi 19 juin 2006, à notre demande, le directeur interrégional à Metz, Monsieur Maurice JOUBERT, nous a reçu, en présence de notre directeur, afin de discuter de la réforme des opérations commerciales.

Dans un premier temps, nous lui avons lu la déclaration ci-annexée.

Il nous est apparu nécessaire de vous faire connaître les points forts de ses réponses. Les formulations en italique correspondent à la retranscription exacte de ses propos.

### 1-LES RAISONS DE LA REFORME: LE CADRE COMMUNAUTAIRE OU INTERNATIONAL.

*1-Cette réorganisation s'inscrit dans un cadre communautaire, de recentrage de l'activité douanière sur les missions fondamentales de contrôle, de lutte contre la fraude.*

*La douane française a cette particularité d'avoir en charge le contrôle des marchandises et une activité de mise en relation. A ces activités, on y accroche la perception de droits et taxes, le contrôle des normes qui sont la conséquence d'une activité première qui est la mise en relation. L'activité douanière n'est pas forcément gérée par l'administration des douanes.*

2-Les administrations douanières des autres Etats membres sont également réformées : dans d'autres pays de l'UE, en Angleterre ou Italie, la douane n'encaisse plus la TVA import.

3-Contraintes communautaires: nouveau DAU-DELTA

*4-Notre administration est communautaire, l'OMD veut une simplification des procédures puisque 80 % des trafics portent sur des produits finis. 17% du trafic destiné au territoire français ne passe pas par nos plateformes. Il y a une massification du commerce international.*

### 2-LES OBJECTIFS:

*1-Le défi est d'avoir quelques bureaux de douane et un désert douanier.*

*2-Actuellement : 6533 emplois OP/Co, dont 4500 directement impactés par la réforme. Le but n'est pas de supprimer la douane, mais d'adapter notre outil. Il faut profiter de l'occasion des départs massifs à la retraite.*

*3-On veut offrir aux opérateurs des points de compétence qui interviennent soit sur les ports/aéroports soit dans les lieux de chargement (sous entendu bassin économique).*

*4-Nos contrôles n'ont d'intérêt que s'il y a quelque chose à protéger. La TVA n'est pas un souci, c'est le souci du destinataire. Ce qui est important, ce sont les normes, la sûreté. La fiscalité est le problème du destinataire.*

5-Nous avons besoin de fiabiliser nos procédures qui pèchent par rapport aux autres Etats membres. On a beaucoup de retard , il faut professionnaliser nos équipes.

6-La volonté est de concentrer les bureaux sur les grands centres logistiques d'importation/d'exportation (...) de développer des équipes étoffées (...) nouvelles méthodes de contrôle : audit- ciblage (...) Beaucoup plus de réactivité, avec des avantages en terme de déroulement de carrière

7-Il faudra revoir également notre approche juridique des infractions (...) tout est délit .

8-Il faudra une fiabilisation de nos renseignements

9- il faut une contractualisation (douane /opérateur) qui repose sur le professionnalisme.

### 3-LES STRUCTURES

#### 1-Les principes généraux :

*Nous avons des procédures simplifiées qui n'imposent pas une configuration départementale*

*A la limite on pourrait se contenter d'avoir 5 bureaux de douane, mais il en restera 60 bureaux principaux (ordre de grandeur)*

*La référence pour les délais de contrôle : 1h00-1h30. Il y aura une absence de structure douanière, là où il n'y a pas de bassin économique identifié.*

*Service public n'égale pas Service public de proximité ( avec la modernisation des moyens de communication). Ce qui compte c'est la proximité des contrôles*

*Le chiffre annoncé d'une suppression 3500 -4000 emplois n'est que pur mensonge*

2-Le maillage national: *On aura 60 bureaux principaux et environ 60 bureaux de contrôle.*

#### 3-Le réseau comptable:

*il y a eu les critiques de la cour des comptes relatives aux opérations comptables de la douane : si nous ne réformons pas notre réseau, nous serons sous la menace d'une OPA (transfert à la CP)*

#### 4-L'adossement OP/CO / SU:

*Un adossement OP/Co /Su n'a pas d'avenir. Un bureau à 2 ou 3 agents n'a pas d'avenir , mais peut permettre de gérer le plan social d'ici 2010.*

## 5-Les bureaux de la circonscription:

CHARLEVILLE-MEZIERES: *Le bureau de Charleville m'interpelle : pas de présence douanière entre Valenciennes et Metz. Monsieur Joubert souhaite le maintien d'une structure douanière à Charleville-Mézières, et il l'a fait savoir à l'administration centrale.*

VATRY :*Installé un bureau à Vatry est une bonne idée, mais il faut lui donner une assise régionale : TIPP ; TSVR-EFS-TGAP (un noyau d'activités). Aucun aéroport au monde n'a réussi qu'avec du fret. On fait un pari sur l'avenir.*

CHAUMONT: *Garder une structure à Chaumont n'est pas une nécessité. Le délai d'une heure trente de trajet pour le contrôle est acceptable. Quand le représentant de Chaumont CRD , a demandé à Monsieur Joubert, ce qu'il devait faire demain matin en rentrant au bureau , la réponse de Monsieur Joubert a été : « votre avenir est derrière vous » (sous entendu, à la douane de Chaumont quand même).*

## LE CALENDRIER DES SUPPRESSIONS D'EMPLOI:

198 emplois en 2006

220 en 2007

220 en 2008

100 emplois supprimés en OP/CO au niveau de l'interrégion.

*On a dessiné la future structure, cela va se lisser dans le temps, cela se prolongera jusqu'à 2010*

## LE PLAN SOCIAL:

*Le plan social s'étalera sur 4 ans ; Cela va se faire brique par brique. Il est conçu au niveau ministériel: il n'est pas parfait, surtout pour les déplacements, mais ce n'est pas cela qui doit bloquer la réforme.*

Chaque DR aura une latitude pour organiser les départs.

*Il n'y aura pas de licenciement mais des redéploiements. Ce sera pour certains dramatiques.*

*Je suis conscient des difficultés sociales: toute décision qui permet le reclassement d'un individu est une victoire. C'est le rôle des syndicats aussi de se battre pour obtenir un plan social qui sort du cadre standard du MINEFI : restructuré en douane, n'est pas restructuré aux impôts ou à la CP , les incidences ne sont pas les mêmes (distance).*

## LE DEUXIEME CONTRAT PLURI ANNUEL:

*La deuxième vague : entre 500 et 600 emplois (2009-2011). Pour les directions , il est possible qu'on en supprime.*

**Il a synthétisé les termes de la réunion en rappelant que:**

- La douane a un avenir devant elle.
- Il y a un schéma cible : 60 bureaux principaux- 60 bureaux de contrôle.
- La discussion n'est pas finie, il faut peaufiner la copie.
- Une suppression de 25 emplois étalée dans le temps.
- La douane bascule dans une administration de pur contrôle.

Les secrétaires régionaux des syndicats CFDT- CGT - FO - SNCD -SOLIDAIRES-UNSA.